

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
SOCIETE LAONNOISE DE TRAVAUX PUBLICS TRAVAUX DE RACCORDEMENT ELECTRIQUE BOULEVARD CHARLES CROS - ARRETE N° 2022/130		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code de la Voirie Routière ;
VU la demande de la société SLTP en date du 24 mai 2022 sollicitant la ville pour des travaux du réseau électrique boulevard Charles Cros à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** La société SLTP – 13 rue de la Rivière – 02000 ETOUVELLES est autorisée à réaliser, du 7 au 16 juin 2022, des travaux de raccordement électrique boulevard Charles Cros à Ifs.
- Article 2 :** Pour permettre la réalisation des travaux, une circulation alternée par feux tricolores pourra être mise en place et le stationnement sera interdit au droit du chantier de part et d'autre.
- Article 3 :** La société SLTP est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société SLTP devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
- La Police Municipale d'Ifs ;
- La société SLTP ;
- Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
- KEOLIS ;
- Le SDIS.

Fait à Ifs, le 31 mai 2022



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRÉ.